

# La Gazette



lePallet

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES | MAI 2026



**p.5** *Information municipale*  
**Les actions du CME**



**p.5** *Information municipale*  
**Rejoignez les comités  
consultatifs**



**p.11** *Vie dans le vignoble*  
**Nouveau conseil  
communautaire**



# Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Mai s'installe doucement, apportant avec lui cette lumière et cette énergie qui redonnent vie à nos paysages. Entre

la Sèvre et la Sanguèze, le vignoble se pare de sa verdure éclatante, rappelant la force de notre identité viticole et la richesse de notre cadre de vie.

Mai est aussi un mois de mémoire et de transmission. Le 8 mai, nous nous retrouverons devant le monument aux morts pour honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour que la nôtre demeure libre. La présence des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants donnera à cette cérémonie une résonance particulière. Leur engagement nous rappelle que le devoir de mémoire n'est jamais un héritage figé, mais une responsabilité vivante, partagée, transmise.

Notre commune s'anime et la citoyenneté s'exprime sous toutes ses formes. Le 6 mai, les jeunes du CME vous proposent une balade citoyenne avec un ramassage de déchets. Une initiative simple et concrète pour préserver la beauté de notre environnement. C'est dans ces gestes collectifs que

se construit, jour après jour, le respect de notre cadre de vie. Le mois se poursuivra avec un temps fort culturel : la Nuit des Musées, le 23 mai, au musée du vignoble nantais. Une occasion unique de (re)découvrir notre patrimoine sous un angle insolite et convivial.

Et pour finir, suite au dernier conseil municipal d'avril et la création de comités consultatifs, nous vous invitons à nous rejoindre pour partager vos idées, débattre de nos projets communs et devenir acteur du futur de notre commune. Retrouvez toutes les informations nécessaires dans cette gazette.

Très beau mois de mai à chacune et chacun d'entre vous.

**Joël Joveniaux**  
conseiller délégué au Conseil Municipal des Enfants

## Naissances

16/03	Manel BERTIN BOSSEAU
25/03	Cyrielle OWONO MENGUE
05/04	Lara GUIDOT
07/04	Tom LE MOING GENDRONNEAU

## Décès

12/04	Jean-Pierre RUBION
-------	--------------------

## Déclarations de travaux

13/03	12 la Lande	Ravalement de façade
13/03	2 ter rue de la Sèvre	Nouvelle habitation
16/03	1 chemin des Trois Poulains	Panneaux photovoltaïques
18/03	9 rue de la Sèvre	Suppression d'une porte et d'un escalier
22/03	64 rue Pierre Abélard	Modifications des ouvertures
24/03	2 rue des Templiers	Remplacement de la toiture
24/03	3 chemin des Vignes	Nouvelle habitation
24/03	7 rue des Epinettes	Dalle pour carport
25/03	Le Grand Champ	Clôture
25/03	3 rue de la Floraison	Panneaux photovoltaïques
27/03	2 la Noé	Clôture
30/03	58 rue Pierre Abélard	Modification volets et porte de garage
01/04	49 bis Brétigné	Clôture
02/04	72 Villeneuve	Garage
03/04	7 rue de la Loire	Pergola
03/04	3 rue de la Floraison	Panneaux photovoltaïques
08/04	70 le Pé de Sèvre	Isolation extérieure

**Fermetures exceptionnelles de la mairie, les samedis 2 et 9 mai 2026.**



### Horaires d'ouverture de la mairie

<b>Lundi :</b>	8 h 30 - 12 h 30	<b>Jeudi :</b>	8 h 30 - 12 h 30
<b>Mardi :</b>	8 h 30 - 12 h 30	<b>Vendredi :</b>	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
<b>Mercredi :</b>	8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00	<b>Samedi :</b>	9 h 00 - 12 h 00

## » Compte-rendu sommaire



**Conseillers : en exercice : 23 – Présents : 22** (pour les délibérations 1 à 20) **21** (pour les délibérations 21 à 28) - **Votants : 23** - Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

## Séance du 7 avril 2026

### Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux des séances du 3 mars et du 20 mars 2026 ont été approuvés.

### Création d'une commission « Marchés à procédure adaptée »

Une commission MAPA a été créée pour examiner les marchés publics entre 60 000 € HT et les seuils européens (fournitures/services) ou entre 100 000 € HT et les seuils européens (travaux). Les membres sont les mêmes que ceux de la CAO. Cette commission a un avis consultatif

### Modification du tableau des effectifs

- Un emploi permanent à temps complet d'animateur principal de 2e classe a été créé à compter du 1<sup>er</sup> mai 2026 pour assurer les missions de coordonnatrice enfance jeunesse, suite à la réussite d'un concours.
- Un emploi saisonnier d'adjoint technique contractuel à temps complet a été créé pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 août 2026 aux services techniques, en raison du surcroît de travail pendant la période estivale.
- Suite à la démission du titulaire, l'emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet a été supprimé. Un nouvel emploi non permanent d'adjoint d'animation à temps non complet a été créé pour la période du 23 mars 2026 au 3 juillet 2026.

### Droit à la formation des élus

Une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus égale à 2 % du montant total des indemnités de fonction sera inscrite au budget. Le montant réel de ces dépenses ne peut excéder 20 % du même montant. Les formations doivent être dispensées par un organisme agréé.

### Affectation des résultats définitifs 2025

L'affectation du résultat de fonctionnement 2025 (939 613,33 €) a été confirmée : 200 000 € en résultat reporté et 739 613,33 € en excédents de fonctionnement capitalisés (réserves pour financer l'investissement).

### Marché de réhabilitation et de rénovation énergétique de l'école Astrolabe : correctif au montant du lot 15

Suite à une erreur matérielle, le montant du lot n° 15 (chauffage – ventilation – plomberie – sanitaires) attribué à l'entreprise Hervé Durand a été rectifié à 432 829,14 € HT (au lieu de 434 671,07 €).

### Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le CFU (Compte Financier Unique) 2025 du budget principal a été approuvé.

RÉSULTAT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025			
	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
Fonctionnement	4 143 402,37 €	3 203 789,04 €	939 613,33 €
Investissement	1 179 379,19 €	981 748,31 €	197 630,88 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 322 781,56 €</b>	<b>4 185 537,35 €</b>	<b>1 137 244,21 €</b>
Restes à réaliser	635 629,00 €	245 200,63 €	390 428,37 €
Investissement avec restes à réaliser	1 815 008,19 €	1 226 948,94 €	588 059,25 €
<b>TOTAL F + I avec restes à réaliser</b>	<b>5 958 410,56 €</b>	<b>4 430 737,98 €</b>	<b>1 527 672,58 €</b>

### Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le nombre d'administrateurs du CCAS a été fixé à 11 : le maire (président de droit), 5 membres élus au sein du conseil municipal (Michèle Letertre, Marwah Ricard, Caroline Paris, Vincent Loubert et Isabelle Poidevin) et 5 membres nommés par le maire.

### Tarifs 2026 des séjours de l'accueil de loisirs et des Tween

Les tarifs des séjours 2026 de l'accueil de loisirs et des Tween ont été adoptés. Quatre séjours enfants (3-11 ans) et un séjour Tween (12-14 ans) seront organisés durant l'été, avec des tarifs modulés selon le quotient familial et la résidence. Détails page 9.

### Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Les membres de la CAO ont été élus à bulletin secret pour la durée du mandat. Outre le Maire, président de droit, la commission est composée de :

- Titulaires : Gilbert Houssais, Jérôme Desbordes, Vincent Loubert
- Suppléants : Valérie Bricard, Pascal Gaudin, Michèle Letertre

### Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Une liste de 16 membres titulaires et 16 membres suppléants a été proposée pour composer la CCID. La direction départementale des finances publiques établira la liste définitive de 8 titulaires et 8 suppléants pour la durée du mandat.

### Désignation d'un correspondant Défense

Vincent Loubert a été désigné en qualité de correspondant Défense pour la commune.

### Désignation des représentants au Syndicat d'Énergie TE 44

Les représentants de la commune à TE44 ont été désignés : Jérôme Desbordes (titulaire) et Valérie Bricard (suppléante).

### Désignation d'un représentant à Loire-Atlantique Développement-SPL

Xavier Rineau a été désigné pour représenter la commune aux assemblées générales et aux assemblées spéciales de Loire-Atlantique Développement-SPL.

### Désignation d'un référent Sécurité routière

Hervé Benjamin a été désigné en qualité de référent Sécurité routière pour la commune.

### Désignation des représentants à la Mission Locale

Les représentants de la commune à la Mission Locale Vignoble Nantais ont été désignés : Valérie Bricard (titulaire) et Marwah Ricard (suppléante).

### Désignation d'un représentant au CNAS

Gilbert Houssais a été désigné en qualité de délégué élu de la commune aux instances du CNAS (Comité National d'Action Sociale).

### Désignation des représentants à l'Agence France Locale

Gilbert Houssais (titulaire) et Hervé Benjamin (suppléant) ont été désignés pour représenter la commune à l'assemblée générale de l'Agence France Locale - Société Territoriale.

## Désignation des référents déontologues pour les élus

Les 7 membres de la liste constituée par l'AMF 44 ont été désignés en qualité de référents déontologues pour la durée du mandat : Antoine Dejoie, Hubert Delorme, Marie-Cécile Gessant, Juliette Le Coulm, Catherine Lesage, André Louisy et Jean-Luc Marguet. En cas de demande de collégialité, Jean-François Molla et Bernard Madelaine pourront également intervenir. Les modalités de rémunération ont été fixées (80 €/dossier, 200 à 300 € pour les séances collégiales).

## Désignation des représentants à SEMES

Les représentantes de la commune à SEMES ont été désignées : Michèle Letertre (titulaire) et Marwah Ricard (suppléante).

## Délégations du conseil municipal au maire

Le conseil municipal a délégué au maire les attributions suivantes : passation des marchés inférieurs à 150 000 € HT, contrats de location jusqu'à 12 ans, contrats d'assurance, concessions dans les cimetières, acceptation des dons et legs, aliénation de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €, fixation des honoraires d'avocats et experts, reprises d'alignement, exercice du droit de préemption urbain, avis sur les opérations d'établissement public foncier, actions en justice dans la limite de 1 000 € pour les transactions, lignes de trésorerie jusqu'à 100 000 € et demandes de subventions

## Modification du comité marché municipal

Le comité marché municipal a été maintenu avec un rôle consultatif. Les élus désignés pour y siéger sont Vincent Loubert, Isabelle Poidevin et Thérèse Bedouet.

## Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

Les décisions prises avant le changement de mandature ont été présentées :

**2026-02** : Mission de coordination pour la gestion optimisée des déchets sur le chantier de l'école Astrolabe confiée à TRI n°COLLECT à Nantes.

**2026-03** : Accord de participation financière avec TE44 pour la rénovation de l'éclairage public tronçon n°2 RD 149. Participation communale : 7 073,12 €

## Création des comités consultatifs, désignation des membres élus

Douze comités consultatifs ont été créés pour la durée du mandat. Détails page 5.

COMITÉS CONSULTATIFS	RESPONSABLE	MEMBRES ÉLUS
<b>BÂTIMENTS</b>	Jérôme DESBORDES	Olivia AUFFRET Valérie BRICARD Pascal GAUDIN Joël JOVENIAUX Michèle LETERTRE
<b>DÉVELOPPEMENT URBAIN</b>	Jérôme DESBORDES	Audrey BERTIN Olivia AUFFRET Vincent LOIRET Thomas LEROUX Marc PERETTI Valérie BRICARD Joël JOVENIAUX
<b>VOIRIE - RÉSEAUX - MOBILITÉS</b>	Pascal GAUDIN	Audrey BERTIN Olivia AUFFRET Vincent LOIRET Thomas LEROUX Marc PERETTI Joël JOVENIAUX
<b>VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE</b>	Marine MARTIN	Thomas LEROUX Pierre GERARD Hervé BENJAMIN Valérie BRICARD Joël JOVENIAUX
<b>VIE ASSOCIATIVE CULTURELLE ET DE LOISIRS</b>	Gilbert HOUSAIS	Thomas LEROUX Pierre GERARD Hervé BENJAMIN Valérie BRICARD Jérôme DESBORDES Joël JOVENIAUX
<b>PETITE ENFANCE - ENFANCE- JEUNESSE - PARENTALITÉ</b>	Valérie BRICARD	Joël JOVENIAUX Audrey BERTIN Hervé BENJAMIN Pascal GAUDIN Marwah RICARD
<b>dont CME</b>	Joël JOVENIAUX	
<b>dont Restaurant scolaire</b>	Audrey BERTIN	
<b>FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>	Gilbert HOUSAIS	Marc PERETTI Hervé BENJAMIN Thérèse BEDOUE Vincent LOUBERT
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL (Commerce, artisanat et marché)</b>	Xavier RINEAU	Thérèse BEDOUE Isabelle POIDEVIN Edith LEQUEUX Valérie BRICARD Jean-Luc CHAIGNEAU Vincent LOUBERT
<b>COMMUNICATION ET ANIMATION</b>	Marine MARTIN	Thomas LEROUX Marwah RICARD Nelly NAUD Edith LEQUEUX Joël JOVENIAUX Isabelle POIDEVIN
<b>dont Festivités et évènementiel</b>	Thomas LEROUX	
<b>AFFAIRES SOCIALES ET SOLIDARITÉS</b>	Michèle LETERTRE	Vincent LOUBERT Nelly NAUD Marwah RICARD Caroline PARIS Isabelle POIDEVIN
<b>PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL</b>	Jean-Luc CHAIGNEAU	Michèle LETERTRE Caroline PARIS Nelly NAUD Jérôme DESBORDES Pascal GAUDIN
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Pascal GAUDIN	Vincent LOIRET Michèle LETERTRE Marc PERETTI Jérôme DESBORDES Caroline PARIS

Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux en mairie et sur le site de la mairie : [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr).

» Conseil Municipal des Enfants

## Un CME vivant et dynamique !

L'exposition 2025 sur le thème de « La Nature au Pallet » a été présentée tout au long du mois de Mars à la bibliothèque du Pallet et vous avez été nombreux à y jeter un œil, merci à vous ! Suite à cette première, nous avons l'envie de poursuivre ce type de partenariat avec ce lieu culturel fort de la commune (et de la CCSL) qu'est la bibliothèque.

### Le concours photos est renouvelé pour l'année 2026

La thématique du concours est « **Le théâtre des animaux** ». Vous pouvez d'ores et déjà commencer à préparer votre objectif pour saisir les petites scènes animalières que vous croisez lors de vos balades ou dans votre jardin (une seule photo par participant). Dépôt des candidatures : de fin mai à septembre. Exposition des clichés lauréats prévue pour novembre 2026.

Retrouvez le règlement très prochainement sur les espaces numériques de la commune.

### Rencontre avec le maire et des élus

Début avril, lors de notre réunion mensuelle du CME, nous avons invité une partie de la nouvelle équipe municipale à venir nous rencontrer et échanger. Nous avons présenté notre fonctionnement, nos actions et nos projets à M. le Maire et aux élus présents, dont Joël Joveniaux, conseiller délégué au CME, et ils nous ont félicités pour notre engagement.

Nous leur avons ensuite posé pas mal de questions, aussi bien sur eux que sur leurs fonctions mais nous avons surtout insisté sur l'avenir : nos envies et leurs projets. Une rencontre appréciée par l'ensemble des participants et qui devrait nous permettre de construire ensemble de belles choses pour les enfants et les jeunes du Pallet.

### Rendez-vous le mercredi 6 mai pour une action citoyenne !

Le CME vous propose un **après-midi ramassage de déchets** sur la commune. Vous êtes tous invités, petits et grands, à nous rejoindre à 14h15 devant l'Espace Méricée (à côté du parc pour enfants). Les groupes seront répartis



par secteurs dans le centre-bourg du Pallet (environ 1h30). Du matériel et un plan seront fournis aux participants et une collation sera offerte à l'issue de vos balades. Les enfants de l'accueil de loisirs se joindront à nous pour faire de cette journée, un succès. On compte sur vous pour nous rejoindre ! (Prévoyez gants et tenue adaptée).

» Démocratie participative

## Appel à participation citoyenne : rejoignez les comités consultatifs !

Dans le cadre de la vie démocratique locale, la commune met en place des comités consultatifs ouverts aux habitants pour toute la durée du mandat.

Ces instances permettent d'associer les citoyens à la réflexion sur les projets et les politiques publiques locales, dans de nombreux domaines de la vie communale.

### Qui peut participer ?

Tous les habitants de la commune peuvent faire acte de candidature, sans condition particulière, si ce n'est l'envie de s'impliquer dans la vie locale et de contribuer de manière constructive aux échanges.

### Composition des comités

Chaque comité est composé au maximum de 19 membres :

- un adjoint ou conseiller municipal délégué référent,
- de 4 à 8 élus municipaux,
- et de 10 habitants volontaires (non élus).

### Les comités consultatifs

Douze comités consultatifs sont ainsi proposés :

- Bâtiments
- Développement urbain
- Voirie, réseaux et mobilités
- Vie associative sportive
- Vie associative culturelle et de loisirs
- Petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité (incluant le CME et la restauration scolaire)
- Finances et ressources humaines

- Développement économique local
- Communication et animation (incluant les festivités et l'événementiel)
- Affaires sociales et solidarités
- Patrimoine bâti et naturel
- Environnement

### Rôle des participants

Les membres des comités consultatifs sont invités à :

- donner leur avis sur les projets communaux,
- formuler des propositions,
- participer aux réunions organisées par la commune.

À noter : Les comités ont un rôle consultatif : ils contribuent à la réflexion sans se substituer au conseil municipal.

### Comment candidater ?

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie en précisant le ou les comités pour lesquels elles souhaitent s'engager.

### Engagez-vous pour votre commune !

Votre participation est essentielle pour enrichir les projets municipaux et construire ensemble l'avenir du territoire.



» Action sociale

## Appel à candidatures pour le conseil d'administration du CCAS

Dans le cadre de la mise en place de son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la commune lance un appel à candidatures afin de désigner les membres représentant la société civile au sein de son conseil d'administration.

Conformément au Code de l'action sociale et des familles, ce conseil d'administration comprend, en nombre égal, des membres élus du conseil municipal et des membres nommés par le maire.



proposition de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) ;  
• un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

À ce titre, 5 représentants de la société civile seront désignés par le maire parmi les catégories suivantes :

- un représentant des associations de personnes âgées et de retraités du département ;
- un représentant des associations de personnes handicapées du département ;
- un représentant des associations familiales, sur

Les associations relevant de ces domaines et intervenant dans le département sont invitées à proposer un candidat. Les candidatures sont à adresser à M. le Maire, par voie postale ou voie électronique [ccas@mairie-lepallet.fr](mailto:ccas@mairie-lepallet.fr).

Par cette démarche, la commune souhaite associer les acteurs du territoire à la mise en œuvre de sa politique sociale et renforcer la solidarité au service de tous.

» Cérémonie officielle

## Commémoration du 8 mai 1945

La municipalité vous invite, petits et grands, à participer à la commémoration de la Victoire de 1945, un moment à la fois solennel et convivial.

Aux côtés du conseil municipal, du conseil municipal des enfants et de l'UNC (Union Nationale des anciens Combattants), retrouvons-nous pour rendre hommage à celles et ceux qui ont marqué notre histoire.

### Vendredi 8 mai 2026 :

- 10h45 : rassemblement devant la mairie, puis départ en cortège vers le cimetière Sainte-Anne pour le dépôt de gerbes.
- Un lâcher de colombes, symbole de paix, viendra ponctuer la cérémonie, accompagné par l'association Sèvre & Musique.

- La matinée se prolongera autour d'un vin d'honneur à l'Espace Le Palatio, rue des Sports.

Un temps de souvenir, de transmission et de partage. Nous vous attendons nombreux pour faire de cette commémoration un moment fort de la vie communale !



» Appel à la vigilance

## Démarchage abusif / faux démarchage

La mairie est régulièrement avertie de démarchage abusif ou de faux démarchage. La plupart du temps, les individus prétextent un contrôle quelconque (électricité, combles, etc.) pour visiter les maisons.

- Vérifiez l'identité des démarcheurs et n'hésitez pas à demander une carte professionnelle.

- En cas de doute, refusez poliment et signalez toute tentative suspecte aux autorités compétentes.

Nous rappelons qu'en aucun cas, la mairie n'est à l'origine de démarchage.

Si vous êtes témoin d'un démarchage et/ou comportement suspect, contactez immédiatement la gendarmerie en composant le 17. Une brigade volante est présente sur le territoire du vignoble.

Ensemble, restons vigilants et protégeons-nous contre les abus.

» Environnement

## Depuis le 15 avril, vous êtes obligé de tenir votre chien en laisse

Comme chaque année, entre le 15 avril et le 30 juin, les propriétaires de chiens ont pour obligation de ne pas détacher leurs animaux. Il est donc interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. **L'objectif est de préserver la faune sauvage durant une période marquée par le début de la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux.**

Grâce à leur flair extrêmement développé, les chiens peuvent facilement repérer les nouveaux-nés ainsi que les oiseaux qui nichent au sol dans des espaces ouverts. Leur simple présence peut déranger et stresser des animaux particulièrement sensibles pendant cette période. Les chiens mettraient alors en péril la reproduction d'une partie de cette faune sauvage.

Si vous ne respectez pas cette réglementation, vous encourez une amende forfaitaire de 135 €.

**RAPPEL :** À l'année, le règlement sanitaire départemental indique que les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

» Association Le Domino

## Portes ouvertes, le 31 mai

L'association Le Domino, située à la Jeannière au Pallet, organise une journée portes ouvertes le **dimanche 31 mai 2026, de 10h à 18h**, afin de faire découvrir ses activités autour de la nature et du poney.

Cette journée portes ouvertes sera l'occasion de rencontrer les membres de l'association, de découvrir le lieu et d'échanger autour des activités proposées.

**Au programme :** baptêmes poney, restauration food-truck sur place et moments de convivialité (jeux en famille, douceurs sucrées à partager).

L'association lance également un appel aux personnes souhaitant s'impliquer bénévolement. Nous avons si vous les acceptez des missions pour vous : soins aux animaux, petits travaux, entretien des prés ou participation à la vie de l'association. Une belle opportunité pour celles et ceux qui souhaitent être au contact de la nature dans un cadre magnifique, au bord de la Sèvre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le 31 mai à la Jeannière !

» Football Club Entente du Vignoble

## Entraînements portes ouvertes jusqu'à mi-juin

Le FC Entente du Vignoble, club de football de la Chapelle-Heulin / Le Pallet / Monnières a le plaisir de vous accueillir jusqu'à mi-juin à l'occasion de ses « entraînements portes ouvertes ».

*« Nous aurons le plaisir d'accueillir votre enfant le temps d'une séance pour qu'il y découvre le football en club ; que ce soit au sein de notre section masculine ou féminine. Nous serons présents également pour répondre à vos questions, et présenter notre association à vous, parents ! »*

*Notre club, rempli de belles valeurs, et tourné vers l'éducatif, compte aujourd'hui plus de 500 licenciés, où compétition & plaisir peuvent s'associer ! »*

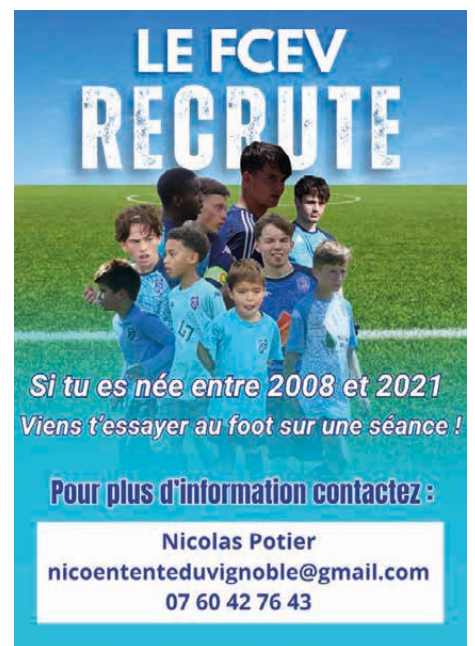
N'hésitez pas et venez nombreux(ses) participer à ces essais proposés !

**+ d'infos :**

**Contact :** Nicolas Potier

**Tél :** 07 60 42 76 43

**Mail :** nicoententeduvignoble@gmail.com



» Le Pallet jardine et partage

## Vive le paillage !

**Au jardin partagé, nous nous préparons aux journées ensoleillées : la terre durcit et il est difficile de planter, de désherber... La parade, c'est de pailler !**

Une bonne habitude consiste à épandre du paillage partout au pied des plantes pour maintenir la terre fraîche... Sauf dans les rocailles bien sûr. Et votre jardin en fournit la ressource : épandez dans les massifs d'arbustes, au potager, dans les pots, les tontes de gazon, les herbes indésirables arrachées et les petits déchets de taille, de façon à ne jamais laisser de terre à nu.

Ces interventions économisent aussi des trajets à la déchetterie ! On peut utiliser également du broyat de rameaux (BRF) ou des paillettes de lin ou de miscanthus, en vente en jardinerie.



Paillage avec de fleurs des elfes (*Epimedium*) avec du broyat de branches.  
Crédit : LPJP

C'est moche, direz-vous ? Eh bien pas toujours, si on prend soin de les disposer joliment.

Et si vous n'avez pas de puits, pensez à installer des collecteurs d'eau de pluie au niveau des gouttières et des ollas (réserves d'eau en poterie) dans le potager et dans vos bacs en terrasse ou sur le balcon, par exemple).

Et en ce moment, on ne taille pas les arbustes, on laisse les oiseaux nicher en paix dans son jardin... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à passer au jardin partagé : nous sommes présents le samedi matin de 10h00 à 12h00.

**+ d'infos**

**Mail :** lepalletjardineetpartage@laposte.net.

## » Association La Ludo

### Les beaux jours arrivent : La Ludo sort le grand jeu

Le 9 mai 2026, rencontrons-nous lors de la soirée jeux de l'assemblée générale qui se déroulera dans nos locaux au moulin du Pé de Vignard à Le Pallet à partir de 18h00. Les gourmandises sont les bienvenues pour partager un moment festif et accompagner le pot qui vous sera offert.

### Le soleil revient et les jeux en bois sont de sortie

Réservez vos jeux en bois pour animer vos moments en famille ou associatif, en petit ou grand comité. Réservez sur place lors des permanences, par mail et bientôt en ligne sur notre site internet !

La ludothèque est ouverte les samedis matin de 10h00 à 12h30 hors milieu des vacances scolaires et le 1<sup>er</sup> mercredi du mois. On vous attend nombreuses et nombreux pour « parta-jouer » ! (Re)trouvez-nous également sur notre site internet enfin disponible pour voir nos jeux, nos animations à venir, faire vos réservations ou les informations pratiques sur l'association à tout moment.



## » Musée du vignoble nantais

### La Nuit des Musées : la soirée gratuite à ne pas rater

Le musée ouvre ses portes, samedi 23 mai, pour une soirée de concerts, exposition et dégustation.

Dès 17h00, les élèves du lycée Charles Péguy vous accueillent pour présenter leur exposition « Paysages : entre traits et volumes » mêlant maquettes et peintures au vin.



À 18h30, les ateliers djembés, folk et chant de l'école de musique intercommunale « Vibrations » ambianceront le parvis du musée. Les vins du domaine Fay d'Hommes et les fouées des Jardins du Bois Jahan vous régaleront avec leurs stands.

Puis, à 20h30, le concert « Birdrums » fera vibrer les murs du musée pour une expérience musicale où le rythme de la batterie d'Electroplume se mêle aux chants des oiseaux rares ou exotiques que le musicien a collectés.

#### + d'infos

Musée du vignoble nantais  
82 rue Pierre Abélard, Le Pallet.  
GRATUIT, sans réservation

## » Tennis de Table Palletais

### Smash final et fête au sommet pour le TTP

La fin de saison approche et l'effervescence gagne les tables de notre club. Entre performances historiques, croissance record et convivialité, le bilan est déjà plus que positif pour nos 111 licenciés.

#### Un club qui voit grand (et pour tous)

Côté compétition, le suspense reste entier ! À l'heure où nous écrivons ces lignes, nos trois premières équipes seniors occupent toutes une des deux premières places de leurs championnats respectifs. Le rêve d'une triple montée est encore possible : croisons les doigts !

Mais la plus belle victoire de l'année reste humaine : pour la première fois, le club a eu le privilège d'accueillir des personnes en situation de handicap. Une démarche d'inclusion qui nous tient à cœur et que nous comptons bien pérenniser et développer dès la saison prochaine.

### Les 24h du Pallet : la 36<sup>e</sup> édition s'annonce épique !

L'événement phare de notre commune revient les 27 et 28 juin au complexe sportif. Le succès est déjà au rendez-vous : côté sport, les inscriptions ont été bouclées en quelques heures seulement ! Nous aurons le plaisir de retrouver plus d'équipes de niveau national, promettant un spectacle de haut vol.

#### Côté fête, tout le monde est invité !

Que vous soyez passionné de la petite balle plastique ou simplement amateur de bons moments, rejoignez-nous pour :

- La traditionnelle soirée moules-frites, point d'orgue de l'événement.
- Un concert exceptionnel du groupe local The Bus, pour une ambiance garantie.
- Une restauration (grillades) disponible en continu pendant toute la durée du tournoi.

#### Infos pratiques

Pour être sûrs de déguster vos moules-frites, nous vous conseillons vivement de réserver à l'avance en allant sur

le site du club : <https://www.ttpallet.fr>. Venez nombreux célébrer le sport et l'amitié avec nous !

**24 Heures**  
Tennis de table

**27 & 28 JUN 2026**

36<sup>e</sup> édition **Le Pallet (44)**

- Tournoi national par équipe de 4 -

3 catégories : Nationale - Régionale - Départementale  
+ de 4000 € de prix en numéraire  
Ouverture des inscriptions le 1<sup>er</sup> Avril à 0h00

Renseignements et inscriptions sur [www.ttpallet.fr](http://www.ttpallet.fr)  
Restauration sur place / Bars - Concerts

» Accueil de loisirs

## Des séjours d'été pour les enfants de 3 à 14 ans

Chaque été, l'accueil de loisirs propose aux familles des séjours à destination des enfants de 3 à 14 ans, placés sous le signe de la découverte, du partage et de la vie collective.

Organisés en complément de l'accueil habituel, ces séjours permettent aux enfants de vivre une expérience enrichissante en dehors de leur cadre quotidien. Encadrés par une équipe d'animateurs recrutée spécifiquement, ils offrent un cadre sécurisé et adapté à chaque tranche d'âge.

**Pour l'été 2026, cinq séjours seront proposés :**

**> 3/5 ans – Clisson**

Du mardi 21 au mercredi 22 juillet (2 jours) - 8 participants maximum.

**> 6/7 ans – Point Accueil Jeunes de l'Espérance**

Du mercredi 15 au vendredi 17 juillet (3 jours + 1 journée de préparation) - 16 participants maximum.

**> 8/9 ans – Point Accueil Jeunes de l'Espérance**

Du mardi 7 au vendredi 10 juillet (4 jours + 1 journée de préparation) - 16 participants maximum.

**> 10/11 ans – Château de la Turmelière**

Du lundi 17 au vendredi 21 août (4 jours + 1 journée de préparation) - 16 participants maximum.

**> 12/14 ans – Château de la Turmelière**

Du lundi 24 au vendredi 28 août (5 jours + 1 journée de préparation) - 16 participants maximum.

La journée de préparation permet aux enfants de rencontrer l'équipe d'animation et de préparer le départ.

Ces séjours ont pour objectif de favoriser l'autonomie, la socialisation et l'épanouissement des enfants, à travers un programme mêlant activités sportives, culturelles et moments de vie collective.

**Informations pratiques**

La grille tarifaire (établie selon le quotient familial et le lieu de résidence) est consultable sur le site internet de la commune et via l'Espace Famille. Les inscriptions seront disponibles prochainement.



» Accueil périscolaire

## Les carnets de Sam et Calliopé

Avril et ses poissons sont arrivés chez les p'tits potes ! Plein d'imagination, certains sont venus avec des cartes certifiées par « Astrapi » pour avoir 3 fois du dessert ! Ça a bien fait rire les anim'. Les animations sont toujours aussi diversifiées : du bricolage (des poissons, des poules, des fleurs etc.), des jeux extérieurs, de la lecture, de la découverte... C'est plutôt chouette de pouvoir choisir de faire... Ou de ne pas faire ! Avec le soleil qui arrive, nous préférons souvent être dehors, même parfois pour le goûter quand nous le pouvons.

Sur les temps méridiens, les CM ont recommencé « les causeries », c'est un moment d'échanges sur des sujets qui les préoccupent, les intéressent. Elles permettent aussi d'amener des sujets plus sensibles, comme le harcèlement, les conflits, la discrimination : des temps très appréciés.

Les vacances vont nous faire voyager dans le temps, de la préhistoire à notre époque contemporaine. Des sorties, des rencontres, ça va être encore de supers aventures !

Allez, on vous laisse, et toujours en images !

À bientôt ! Les p'tits potes



» APE Astrolabe

## Alerte fête imminente à l'école Astrolabe !

**Le samedi 27 juin, préparez-vous : l'école Astrolabe passe en mode fiesta !**

**Au programme :**

- Des représentations d'enfants (oui, ils répètent... et ça promet du grand spectacle).
- De la restauration (sur réservation, parce que même les super-héros doivent manger).



- Stands pour petits et grands, conçus pour tester adresse, patience et sens de l'humour.
- Et surtout... Beaucoup de bonne humeur !

**Avis de recherche : bénévoles motivés !**

Vous savez sourire, porter une table ou servir des pommes de terre sans en manger trop ? Vous êtes la personne qu'il nous faut !

Rejoignez l'équipe pour faire de cette journée un moment inoubliable (et accessoirement éviter que les organisateurs ne courent partout). Contactez-nous à [ape.astrolabe@gmail.com](mailto:ape.astrolabe@gmail.com).

On vous attend nombreux pour rire, applaudir et célébrer ensemble la fin d'année scolaire !

» École Saint-Joseph

## Retro de mars/avril et rendez-vous à la kermesse de mai

**Une caravane de rêves s'installe à l'école !**

Le bonheur tient parfois à peu de choses : une caravane posée dans la cour, quelques notes de musique et une pincée de magie. Du 23 au 26 mars dernier, dans le cadre de notre projet annuel « Le Bonheur des Mots », nos enfants ont vécu une parenthèse enchantée avec l'accueil de Thomas Carabistouille.

Personnage inclassable - à la fois clown conteur, voyageur et artisan créateur - Thomas a transformé l'école en un véritable terrain de jeu littéraire. Entre lectures habitées, ateliers de théâtre et jeux d'esprit, il a su captiver les élèves et redonner tout son sens à la poésie du quotidien.

Le point d'orgue de cette semaine restera sans nul doute le goûter musical du mardi 24 mars. Parents et enfants se sont retrouvés dans une ambiance festive et conviviale pour partager bien plus que des brioches : un moment

de complicité rare, hors du temps, où les rires et les mots ont joyeusement dansé ensemble. Une expérience qui prouve que l'école est, avant tout, un lieu de vie et d'émerveillement.

**Surprise chocolatée !**

Le vendredi 10 avril dernier, dès 9h00, une effervescence toute particulière régnait dans la cour de récréation. Munis de leur enthousiasme et de leur flair, nos petits écoliers se sont lancés dans une chasse aux œufs printanière.

Le défi était de taille : débusquer les œufs en plastique colorés dissimulés dans les moindres recoins. Une fois leur butin récolté, chaque enfant a pu procéder à l'échange tant attendu : ses précieuses trouvailles contre de délicieux œufs en chocolat. Sourires barbouillés et gourmandises étaient au rendez-vous pour ce moment de partage qui marque joyeusement l'arrivée du printemps. Un grand merci à l'APEL pour l'organisation de cette matinée pleine de douceur !

**La kermesse du bonheur : rendez-vous le 14 mai !**

Le jeudi 14 mai 2026, l'école Saint-Joseph vous invite à célébrer sa 90e kermesse au Pallet. Une journée placée sous le signe de la fête et de la convivialité avec un programme riche pour petits et grands.



Les festivités débiteront à 12h00 par un apéritif offert, suivi d'un déjeuner saucisses-frites (sur réservation). L'après-midi sera rythmé par le traditionnel défilé à 13h45, un grand spectacle à 15h00, puis l'ouverture des stands de jeux et de la tombola.

Pour clôturer cette édition spéciale, un dîner dansant débutera à 20h30 à la salle polyvalente (Tarifs : 15 €/adulte, 6,50 €/enfant). Venez nombreux partager ce moment historique !

Infos et réservations sur la page Facebook : Saint Joseph Le Pallet.



» Crèche Tchou Tchou

## Une passerelle en douceur vers l'école

Dans le cadre de la préparation à l'entrée à l'école, les enfants qui quitteront prochainement la crèche ont eu l'opportunité de participer à une sortie au centre de loisirs. Cette visite avait pour objectif de leur permettre de découvrir leur futur environnement, de se familiariser avec les lieux et de rencontrer les professionnels qui les accueilleront à la rentrée.

Après un temps de présentation, les enfants ont été invités à participer à différents ateliers proposés par l'équipe du centre. Ils ont ainsi pu s'essayer à des activités de collage,

favorisant le développement de la motricité fine et la concentration. Un atelier « cherche et trouve » autour des dinosaures dans du sable magique a suscité beaucoup de curiosité et d'enthousiasme. Les enfants ont également pris plaisir à manipuler et construire lors de l'atelier de construction, stimulant leur imagination et leur esprit de coopération.

Sans oublier les espaces incontournables tels que le coin voitures et la dinette, qui ont permis aux enfants de retrouver des repères familiers tout en explorant un nouvel environnement.

Cette sortie s'inscrit pleinement dans une démarche de continuité éducative. Elle constitue une véritable passerelle entre la crèche et l'école, essentielle pour sécuriser les enfants face à ce grand changement. En découvrant les lieux en amont, en rencontrant de nouveaux adultes et en participant à des activités variées, les enfants gagnent en confiance et abordent cette nouvelle étape avec plus de sérénité.

» Communauté de communes

## Installation du nouveau conseil communautaire

À la suite des élections municipales de mars 2026, un nouveau conseil communautaire a été mis en place.

Concrètement, lorsque vous votez aux élections municipales, vous élisez, en même temps, certains élus qui vont représenter votre commune à l'échelle intercommunale. Ces conseillers sont identifiés à l'avance sur les listes : on dit qu'ils sont « fléchés ».

Ils siègent ensuite au sein de la Communauté de Communes Sèvre & Loire (CCSL) pour travailler sur des sujets qui dépassent le cadre de la commune, comme la gestion des déchets, l'assainissement, le développement économique ou encore certains équipements et services.

**Ce sont donc 44 conseillers communautaires qui se sont réunis, mercredi 8 avril 2026, à l'occasion du conseil d'installation, une étape essentielle qui marque le début d'un nouveau mandat et la mise en place de sa gouvernance.**

Ce temps fort de la vie locale permet d'élire l'exécutif intercommunal, chargé de porter les projets du territoire et de mettre en œuvre les politiques publiques au service des habitants.

**Pascal EVIN, maire de La Regrippière, a été élu nouveau président de la communauté de communes et a été installé dans ses fonctions. Il est entouré de 11 vice-présidents.**



### Les vice-présidents élus sont les suivants :

**Jean-Marc JOUNIER**, maire de Mouzillon, 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge du Grand cycle de l'eau.

**Stéphane MABIT**, maire du Landreau, 2<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire.

**Jérôme MARCHAIS**, maire de Vallet, 3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Développement économique.

**Emmanuel RIVERY**, maire du Loroux-Bottereau, 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la Mobilité.

**Xavier RINEAU**, maire du Pallet, 5<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Déchets.

**Aurélié MERIAU**, maire de Divatte-sur-Loire, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de l'Éducation.

**Jean TEURNIER**, maire de La Chapelle-Heulin, 7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Bâtiments et de l'énergie.

**Eric ANDRE**, adjoint à Saint-Julien-de-Concelles, 8<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Finances et de la mutualisation.

**Catherine GARCIA-SENOTIER**, maire de La Boissière-du-Doré, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la Culture et de l'événementiel.

**Hervé CREMET**, maire de La Remaudière, 10<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Petit cycle de l'eau.

**Thierry AGASSE**, maire de Saint-Julien-de-Concelles, rejoint également le bureau communautaire.

Ce conseil d'installation ouvre ainsi une nouvelle étape, tournée vers l'action, la coopération et l'amélioration continue de la qualité de vie en Sèvre & Loire. La communauté de communes Sèvre & Loire est un acteur clé du quotidien des habitants.

Par ses actions concrètes et ses projets, elle accompagne le développement du territoire, facilite la vie de chacun et prépare l'avenir. En mutualisant les moyens et en unissant les communes autour d'une vision partagée, elle permet de mener des initiatives au plus près des besoins des habitants contribuant activement au dynamisme du territoire.

**Pour en savoir plus sur les compétences de la CCSL :**  
<https://www.cc-sevreloire.fr>

## » 5. 6. 7. ET 9 MAI

### Portes ouvertes Institut

#### Thérèse Froon

Du mardi au jeudi, de 9h à 19h. Samedi, de 9h à 15h. 5 rue Saint-Vincent.



## » 6 MAI

### Nettoyons la nature

Organisé par le Conseil Municipal des Enfants. RDV à 14h15, Espace Mérimée. Collation offerte!



## » 8 MAI

### Cérémonie de commémoration

10h45: rassemblement devant la mairie pour le défilé jusqu'au monument aux morts, cimetière Sainte-Anne. Avec la participation du Conseil Municipal des Enfants.

## » 9 MAI

### Assemblée générale

Association La Ludo. 18h00, moulin du Pé de Vignard. Détails page 7.

## » 14 MAI

### Kermesse de l'école Saint-Joseph

Repas et soirée dansante sur réservation. Espace Le Palatio, rue des Sports. Détails page 10.



## » 13 MAI

### Gazette de juin

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de juin 2026.

## » 23 MAI

### La nuit des musées

Exposition et concert au musée du vignoble nantais. Détails page 9.

## » 26 MAI

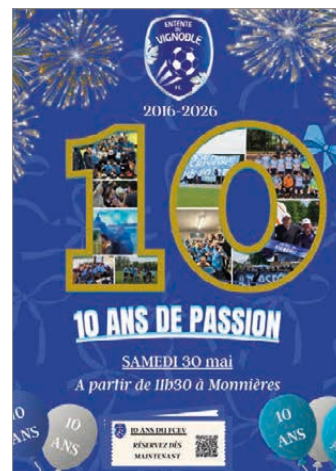
### Conseil municipal

19h30. Espace Le Palatio, rue des Sports. Ouvert à tous.

## » 30 MAI

### Les 10 ans du FCEV

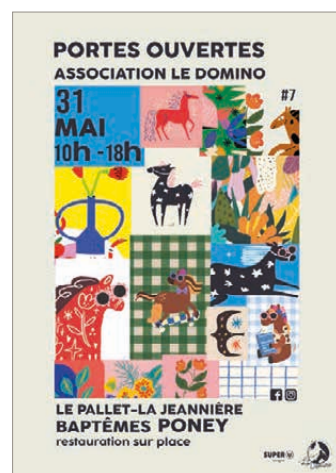
À Monnières, à partir de 11h30.



## » 31 MAI

### Portes ouvertes Le Domino

Baptêmes de poney gratuits. Restauration sur place. De 10h00 à 18h00 à la Jeannière.



Et tous les samedis, retrouvez le marché du Pallet derrière l'église. 8h30 - 13h00



**Fermetures exceptionnelles de la mairie, les samedis 2 et 9 mai 2026.**



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet  
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET  
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr  
Directeur de la publication : Xavier RINEAU - Maire du Pallet  
Direction de la rédaction : Marine MARTIN

Service communication : Gladys CHAUMONT  
Création et maquette : Agence PAPAYE  
Impression : Éditée à 875 exemplaires par La Contemporaine  
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / OCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr